

PROCES-VERBAL
De la réunion du Conseil Municipal
Du lundi 16 septembre 2024 à 20h00

Par convocations individuelles adressées le 12 septembre 2024 aux Conseillers Municipaux, le Conseil Municipal a été invité à se réunir en séance ordinaire le 16 septembre 2024.

L'an deux mille vingt-quatre, le 16 septembre à 20 heures, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur MORA Bruno, Maire.

Présents : Mesdames, Messieurs Bruno Mora, Sylvain Lheullier, Joël Colleau, Hyacinthe Garcia, Jean-Paul Ascon, Christelle le Goff, Fabienne Turon-Labar

Absents : Messieurs Domingues Bernard, Duclos Thierry, Courtade Mathieu, Madame Maud Marini,

Monsieur Garcia Hyacinthe est nommé secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du procès-verbal du 17 juin 2024
2. Délibération pour une décision modificative pour le budget
3. Délibération pour les Escales d'Automne
4. Délibération pour l'adhésion au syndicat Valor Béarn au 1^{er} janvier 2025

Questions diverses :

- Journée citoyenne
- Plan Communal de Sauvegarde
- Eclairage public
- Amicale laïque

1) Approbation du procès-verbal du 17 juin 2024 :

Comme suite à l'envoi du compte rendu joint à la convocation, Monsieur le Maire demande aux conseillers leurs observations.

Les membres du conseil municipal n'ayant pas d'observations à formuler sur le procès-verbal du conseil municipal du 17 juin 2024, Monsieur le Maire informe que celui-ci est approuvé à l'unanimité.

7 Pour, 0 Contre et 0 Abstention.

2) Délibération pour une décision modificative pour le budget :

Monsieur le Maire informe l'assemblée délibérante qu'une décision modificative doit être prise puisqu'il faut abonder le compte concernant les intérêts des prêts.

Il propose à l'assemblée délibérante et après avoir informé les conseillers de ce souhait, il propose le vote à main levée :

0 Abstention

0 Contre

7 Pour

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'approuver la décision de Monsieur le maire c'est-à-dire de créditer le compte pour pouvoir payer les intérêts.

3) Délibération pour les Escales d'Automne :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que Madame Fischer Marie-José, présidente de l'association Saint Martin s'est rapprochée de la responsable secteur du Développement Local au Département pour accueillir une manifestation dans le cadre de la programmation des Escales d'Automne 2024. Le Département propose d'organiser un concert dans l'église avec une participation de la commune d'accueil à hauteur de 152€.

Monsieur le Maire demande aux Conseillers de voter à main levée.

Le vote est effectué à main levée :

0 Abstention

0 Contre

7 Pour

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'autoriser Monsieur le Maire à participer à la manifestation des Escales d'Automne

4) Délibération pour l'adhésion au syndicat Valor Béarn au 1^{er} janvier 2025 :

Monsieur le Maire explique aux conseillers que le président de la Communauté des Communes Adour Madiran a été interpellé par les communes des Pyrénées atlantique fin 2022. Après étude par un cabinet de la SMTD 65, il serait opportun de se lier avec le syndicat Valor Béarn puisque l'externalisation des ordures ménagères serait moins loin et il y aurait un faible traitement des encombrants. Ces raisons fondamentales justifient que le maintien avec le Syndicat Mixte des Traitements de Déchets 65 semble inapproprié.

Le vote est effectué à main levée :

0 Abstention

0 Contre

7 Pour

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'approuver cette décision de changer de syndicat pour le traitement des ordures ménagères

Questions diverses :

- Journée citoyenne : réflexion sur ce thème, envisager plusieurs travaux et opérations sur une même journée
- Plan Communal de Sauvegarde : il a été envoyé aux organismes prévus
- Eclairage public : régularisation matérielle et financière à prévoir suite à des oublis sur les années antérieures, nous devons contacter Enedis et EDF Collectivités afin d'apporter une solution à cette situation
- Amicale laïque : renouvellement de Présidence à venir

Monsieur le Maire clôt les débats, remercie les conseillers municipaux et lève la séance à 23 heures 00.

Monsieur Le Maire,

Secrétaire de séance

Bruno MORA

Hyacinthe GARCIA